

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

INTITULÉ DU POSTE

Chargé du suivi des établissements et services pour personnes handicapées

Références de rattachement au répertoire des emplois-types des administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative

Famille professionnelle ⁽³⁾ : Santé

Emploi-type : Administrateur de santé

Catégorie : A

Corps : IASS ou attaché

Niveau : Niveau 6 à 7 CCN

Groupe RIFSEEP : 3

AFFECTATION ADMINISTRATIVE ET GÉOGRAPHIQUE

Site : Siège site Lyon Siège site Clermont-Ferrand Délégation territoriale Site à préciser : Lyon

Direction : Délégation départementale du Rhône et métropole de Lyon

Direction déléguée : /

Pôle : Pôle médico-social

Service : Service personnes handicapées

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE D'AFFECTATION

Enjeux / missions du service d'affectation :

La mission générique de la délégation départementale est de déployer sur le territoire du Rhône les politiques publiques de santé nationales et régionales, notamment visant la réduction des inégalités de santé. Elle est, à ce titre, le point unique d'entrée des politiques territorialisées de l'Agence.

Dans le cadre des orientations fixées par le PRS, il s'agit de créer des synergies et de conjuguer ces politiques de santé avec les partenaires, dont les usagers, dans une logique d'adaptation de l'offre et d'efficience.

Elle intègre également la "démarche parcours" dans une approche pragmatique concourant au décloisonnement entre les approches sanitaire (hospitalière et ambulatoire) médico-sociale et de prévention.

Le pôle médico-social de la délégation départementale du Rhône/métropole de Lyon a pour mission :

- Le développement d'une politique de proximité, concernant les secteurs personnes âgées et personnes handicapées,
- La mise en œuvre d'une meilleure coordination entre institutions, professionnels de santé, établissements sanitaires, médico-sociaux, associations, dans le cadre d'un programme d'actions territorialisées de l'ARS et dans une logique de parcours pour les personnes,
- Le décloisonnement des dispositifs pour initier au-delà des parcours de soins, des parcours de santé impliquant l'ensemble des partenaires, et ce dans une dynamique si possible de parcours de vie,
- La contractualisation avec les partenaires du territoire,
- L'observation du territoire et la veille, la délégation départementale étant le pivot de l'information montante et descendante.

Le service PH assure la mise en œuvre et l'animation territoriale, sur le département et la métropole de Lyon, des orientations nationales, régionales en faveur des personnes handicapées, et a en charge plus spécifiquement :

- Le suivi et la tarification des ESMS,
- Le déploiement et le redéploiement de l'offre afin de répondre aux besoins des personnes handicapées, dans un

- contexte d'incitation forte au développement de l'inclusion en milieu ordinaire,
- La contractualisation avec les organismes gestionnaires dans le cadre de la programmation pluriannuelle,
- Le contrôle de la qualité de la prise en charge des personnes (Situations individuelles, réclamations, EIGS...), les inspections, évaluations programmées ou non,
- Le suivi de la mise en place du dispositif Réponse Accompagnée pour tous, au sein de la MDMPH,
- La déclinaison départementale des orientations de la convention sur l'école inclusive, signée entre l'ARS et les 3 rectorats.

Effectif du service : 10

Activités principales :

Management

- Encadrement fonctionnel d'une équipe de gestionnaires : pilotage de l'activité et organisation du travail, contrôle de la qualité de la production des agents placés sous sa responsabilité, co-animation de l'équipe avec le deuxième cadre du service.

Suivi et tarification des ESMS

- Organisation et mise en œuvre des campagnes budgétaires, suivi budgétaire et financier des ESMS, suivi global de l'enveloppe,
- Elaboration, renouvellement et suivi des contrats d'objectifs et de moyens (CPOM),
- Réalisation de missions d'inspection, d'évaluation et de contrôle.

Politique du handicap / Recomposition de l'offre

- Participation à la mise en œuvre des orientations du PRS,
- Participation au développement de l'offre médico-sociale (appels à projets, visites de conformité...),
- AAP : préparation des AAP, rédaction des cahiers des charges, instruction des dossiers, suivi de l'ouverture des nouvelles structures,
- Suivi des établissements sur les questions d'évaluation interne et externe, et d'amélioration de la qualité de PEC,
- Animation du dispositif départemental.

Représentations/parteneriat

- Participation aux réunions de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées,
- Participation aux réunions régionales et à toute réunion concernant le secteur du handicap, notamment avec les collectivités départementales.

Ces attributions sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités du service.

Spécificités du poste / Contraintes

Participation aux astreintes selon les modalités prévues dans la note d'organisation interne de l'ARS.
Déplacements sur le territoire de la métropole et du nouveau Rhône.
Encadrement fonctionnel de 3 agents (2,40 ETP).

Partenaires institutionnels

Externes : Conseil Général du Rhône et Métropole de Lyon, MDMPH, Education Nationale, CPAM, directeurs d'associations et d'ESMS.

Internes : Tous les services de l'ARS, services en charge du handicap dans les délégations départementales.

COMPÉTENCES REQUISES

Connaissances

E : expert (niv. 4) / M : maîtrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau requis			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Connaissances techniques (budgétaires, financières, juridiques) du secteur médico-social PH		X		
Pilotage de dossiers en mode projet		X		

Savoir-Faire				
E : expert (niv. 4) / M : maitrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau requis			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Rigueur et sens du travail en équipe (partage de l'information dans le service et au sein du pôle)		X		
Animation et management d'équipe dans un lien fonctionnel		X		
Savoir-Être				
E : expert (niv. 4) / M : maitrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau requis			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Aptitudes aux relations transversales		X		
Aptitudes aux relations partenariales et institutionnelles		X		

POSITIONNEMENT DANS L'INSTITUTION	
Lien hiérarchique : Sous la responsabilité hiérarchique du responsable de service personnes handicapées.	
Lien fonctionnel : /	